

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

(Le rapport contient une recommandation)

Procès-verbal de la séance du 4 novembre 2013

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1329-20131107**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2013.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION.....	2
Vérificateur général du Québec.....	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Documents déposés
- III. Procès-verbal de la séance de travail du 6 novembre 2013
- IV. Recommandation

Séance du lundi 4 novembre 2013

Mandat : Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014 (Ordre de l'Assemblée le 30 octobre 2013)

Membres présents :

- M. Gauthrin (Verdun), vice-président
- M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Hamad (Louis-Hébert) en remplacement de M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Dubé (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances
- M^{me} Ménard (Laporte)
- M. Paradis (Brome-Missisquoi), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances
- M. Therrien (Sanguinet)

Témoin :

Vérificateur général du Québec :

- M. Michel Samson, vérificateur général par intérim
- M^{me} Diane Bergeron, vérificatrice générale adjointe
- M^{me} Lucie Pageau, directrice de vérification
- M. Yves Doré, directeur de vérification
- M^e Pierre Morissette

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 04, M. Gauthrin (Verdun) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Avec la permission de M. le président, M. Therrien (Sanguinet) dépose le document coté CFP-051 (annexe II).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Therrien (Sanguinet), M. Paradis (Brome-Missisquoi) et M. Dubé (Lévis) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Vérificateur général du Québec

À 14 h 25, la Commission entend l'exposé du Vérificateur général du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. le président dépose le document coté CFP-052 (annexe II).

L'échange se poursuit.

M. le président dépose le document coté CFP-053 (annexe II).

L'échange se poursuit.

À la demande de M. Paradis (Brome-Missisquoi), une séance de travail sera convoquée afin de déterminer les observations, conclusions et recommandations de la Commission.

Avec la permission de M. le président, M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose le document coté CFP-054 (annexe II).

L'échange se poursuit.

À 16 h 07, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 5 novembre 2013, après les affaires courantes, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Emilie Bevan

EB/ag

Le vice-président de la Commission,



Henri-François Gautrin

Québec, le 4 novembre 2013

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

Le lundi 4 novembre 2013

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

14 h 00 REMARQUE PRÉLIMINAIRES

14 h 15 VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Représenté par : M. Michel Samson, vérificateur général par intérim
 M^{me} Diane Bergeron, vérificatrice générale adjointe
 M^{me} Lucie Pageau, directrice de vérification
 M. Yves Doré, directeur de vérification
 M^e Pierre Morissette
 M^{me} Lucie Roy, directrice du cabinet

16 h 15 *Ajournement*

EB/ag

Québec, le 1^{er} novembre 2013

ANNEXE II

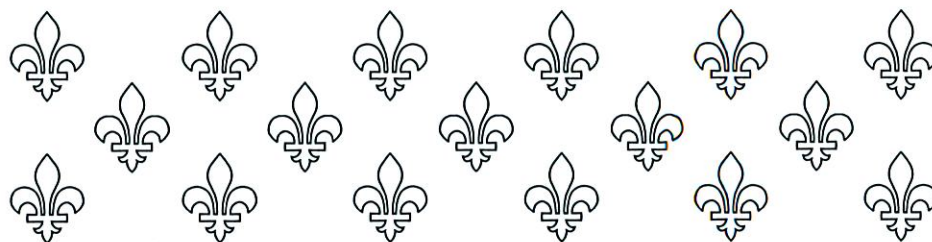
Documents déposés

Liste des documents déposés

- Monty, Luc. [Lettre du sous-ministre des Finances et de l'Économie, M. Luc Monty, au Vérificateur général par intérim, M. Michel Samson, concernant une motion de l'Assemblée nationale] 17 octobre 2013. 3p. Déposé le 4 novembre 2013. CFP-051
- Samson, Michel. [Lettre du Vérificateur général, M. Michel Samson, au sous-ministre des Finances et de l'Économie, M. Luc Monty, concernant la mission de vérification portant sur la mise à jour économique 2013-2014 du gouvernement] 3 octobre 2013. 3 p. Déposé le 4 novembre 2013. CFP-052
- Dubé, Christian. [Tableaux divers relatifs aux organismes non-budgétaires du gouvernement] Non daté. 4 f. Déposé le 4 novembre 2013. CFP-053
- Vérificateur général du Québec. *Audience du vérificateur général par intérim, M. Michel Samson, devant les membres de la Commission des finances publiques lors de la séance publique relative à la mise en œuvre du mandat confié par l'Assemblée nationale le 24 septembre dernier à la suite de l'adoption d'une motion enjoignant le vérificateur général à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014.* 4 novembre 2013. 11 p. Déposé le 4 novembre 2013. CFP-054

ANNEXE III

Procès-verbal de la séance de travail du 6 novembre 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Procès-verbal

de la séance de travail du 6 novembre 2013

Déterminer les observations, conclusions et recommandations de la Commission suite à l'audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

QUÉBEC

Séance du mercredi 6 novembre 2013

Objet : Déterminer les observations, conclusions et recommandations de la Commission suite à l'audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

Membres présents :

M. Gautrin (Verdun), vice-président

M. Arcand (Mont-Royal)

M^{me} Champagne (Champlain) en remplacement de M. Pelletier (Rimouski)

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Claveau (Dubuc)

M. Deltell (Chauveau) en remplacement de M. Dubé (Lévis)

M. Hamad (Louis-Hébert) en remplacement de M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M^{me} Ménard (Laporte)

M. Therrien (Sanguinet)

Autres participants :

M. Pierre Bouchard, conseiller politique, cabinet du ministre des Finances et de l'Économie

M. Éric Mercier, attaché politique, Parti libéral du Québec

M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC 161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 11, M. Gautrin (Verdun) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Bouchard, M. Mercier et M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Une discussion s'engage.

M. Hamad (Louis-Hébert) propose la recommandation suivante :

QUE la Commission des finances publiques enjoigne le ministère des Finances à collaborer pleinement avec le Vérificateur général afin que celui-ci puisse analyser les données et ressources utilisées aux fins de la préparation de la mise à jour économique et financière et lui permette de commencer immédiatement à :

- évaluer l'efficacité des procédés utilisés par le ministère aux fins de la préparation de la mise à jour économique;
- évaluer si les prévisions financières sont raisonnables;
- évaluer la justesse et la suffisance de l'information divulguée dans la mise à jour économique et financière.

Un débat s'engage.

M. Therrien (Sanguinet) propose l'amendement suivant :

À la première ligne, remplacer les mots « enjoint le » par les mots « demande au »; à la deuxième ligne ajouter les mots « continuer de » avant le mot « collaborer »; à la cinquième ligne remplacer le mot « immédiatement » par les mots « dès que possible »

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Champagne (Champlain), M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc) et M. Therrien (Sanguinet) - 4.

Contre : M. Arcand (Mont-Royal), M. Deltell (Chauveau), M. Gauthier (Verdun), M. Hamad (Louis-Hébert) et M^{me} Ménard (Laporte) - 5.

Abstention : Aucune.

L'amendement est rejeté.

M. Therrien (Sanguinet) propose l'amendement suivant :

Supprimer le point « évaluer si les prévisions financières sont raisonnables »
et ajouter, à la fin, le point suivant « dès que possible, évaluer si les
prévisions financières sont raisonnables. »

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet),
M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arcand (Mont-Royal), M^{me} Champagne (Champlain), M. Chapadeau (Rouyn-
Noranda-Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc), M. Deltell (Chauveau), M. Gauthier
(Verdun), M. Hamad (Louis-Hébert), M^{me} Ménard (Laporte) et M. Therrien
(Sanguinet) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'amendement est adopté.

Après débat, la motion, amendée, est mise aux voix.

À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arcand (Mont-Royal), M^{me} Champagne (Champlain), M. Chapadeau (Rouyn-
Noranda-Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc), M. Deltell (Chauveau), M. Gauthier
(Verdun), M. Hamad (Louis-Hébert), M^{me} Ménard (Laporte) et M. Therrien
(Sanguinet) - 9.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

La motion, amendée, est adoptée.

M. Therrien (Sanguinet) propose :

QUE la Commission des finances publiques prend acte du fait que le
Vérificateur général a rencontré l'équipe du ministère des Finances et de
l'Économie à quatre reprises à propos du mandat d'examen de la mise à jour

économique et financière et que le ministère a préparé et remis des documents au Vérificateur général aux fins de ce mandat;

QUE la Commission des finances publiques prend acte du fait que le Vérificateur général et le ministère des Finances et de l'Économie se sont entendus pour qu'une vérification d'optimisation des processus soit effectuée au sujet de la mise à jour économique et financière;

QUE la Commission des finances publiques prend acte du fait que le Vérificateur général rendra public son rapport, conformément à la Loi;

QUE la commission des finances publiques convient qu'il n'est pas possible de vérifier le contenu d'un document avant que celui-ci ne soit produit.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Therrien (Sanguinet), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M^{me} Champagne (Champlain), M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Claveau (Dubuc) et M. Therrien (Sanguinet) - 4.

Contre : M. Arcand (Mont-Royal), M. Deltell (Chauveau), M. Gautrin (Verdun), M. Hamad (Louis-Hébert) et M^{me} Ménard (Laporte) - 5.

Abstention : Aucune.

La motion est rejetée.

À 11 h 54, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,



Emilie Bevan

EB/ag

Le vice-président de la Commission,



Henri-François Gautrin

Québec, le 6 novembre 2013

ANNEXE IV

Recommandation

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

RECOMMANDATION

NOVEMBRE 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition du Vérificateur général du Québec concernant sa volonté de mettre en œuvre le mandat confié par l'Assemblée nationale, le 24 septembre 2013, à la suite de l'adoption d'une motion l'enjoignant à analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014

RECOMMANDATION

NOVEMBRE 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

assnat.qc.ca

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des finances publiques,
veuillez-vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Emilie Bevan à l'adresse indiquée ci-dessus
ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : cfp@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée
nationale : www.assnat.qc.ca.

LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Le président

M. Irvin Pelletier (Rimouski)

Le vice-président

M. Henri-François Gautrin (Verdun)

Les membres

M. Arcand (Mont-Royal)

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Claveau (Dubuc)

M. Dubé (Lévis)

M^{me} Ménard (Laporte)

M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Therrien (Sanguinet)

Autres députés ayant participé

M^{me} Champagne (Champlain)

M. Deltell (Chauveau)

M. Hamad (Louis-Hébert)

Secrétaire de la Commission

M^{me} Emilie Bevan

Agente de recherche

M^{me} Julie Paradis

Agente de secrétariat

M^{me} Afiwa Gbonkou

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION

QUE la Commission des finances publiques enjoigne le ministère des Finances à collaborer pleinement avec le Vérificateur général afin que celui-ci puisse analyser les données et ressources utilisées aux fins de la préparation de la mise à jour économique et financière et lui permette de commencer immédiatement à :

- évaluer l'efficacité des procédés utilisés par le ministère aux fins de la préparation de la mise à jour économique;
- évaluer la justesse et la suffisance de l'information divulguée dans la mise à jour économique et financière;
- dès que possible, évaluer si les prévisions financières sont raisonnables.

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

